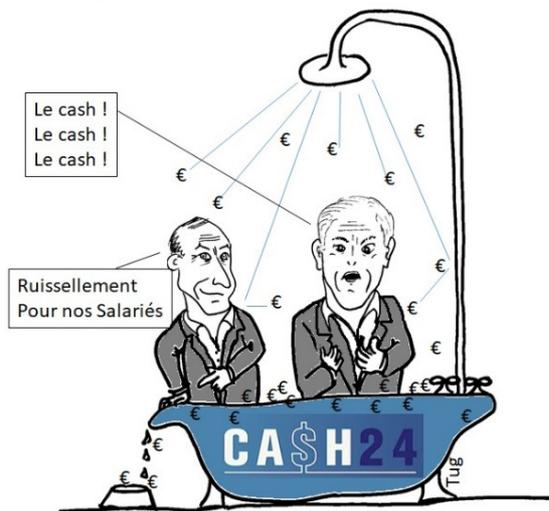


Le 8 mars, exigeons l'égalité professionnelle entre femmes et hommes et un meilleur partage de la valeur entre toutes et tous !!



Le partage de la valeur ajoutée de notre Groupe est et reste un mot fréquemment utilisé par la Direction pour justifier, oh combien elle rétribue justement l'ensemble des actrices et acteurs de l'entreprise. Cependant force est de constater que la valeur créée par les salarié.es est très inégalement partagée entre les différentes parties prenantes de la société et entre les hommes et les femmes et que les donneurs de leçons sont très loin d'un modèle d'exemplarité.

Chez Thales, alors que plusieurs expertises montrent **qu'un budget de 1% de la masse salariale serait nécessaire à la suppression de cette inégalité et du plafond de verre**, le Groupe n'octroie qu'en moyenne 0,1% de sa masse salariale à combler cette inégalité.

Plus généralement, alors que les cadres dirigeants, majoritairement masculins et détenteurs d'actions Thales, bénéficient d'actions gratuites, que nos actionnaires se voient bénéficier du programme de rachat d'action et de la hausse induite de fait des dividendes, les salarié.es, créatrices et créateurs de valeur ajoutée, se voient imposés de plus en plus de régressions parmi lesquelles :

- Une politique d'augmentation salariale en berne et bien en dessous de l'inflation, induisant depuis 3 ans une perte de pouvoir d'achat pour toutes et tous ;
- Un refus de garantir une évolution de la prime d'ancienneté des salarié.es mensuel.les, ayant pour finalité une diminution de celle-ci ;
- Une baisse des salaires minima hiérarchiques via une certaine application de la nouvelle convention collective ;
- Une mise en place d'un salaire minimum hiérarchique inférieur pour les jeunes embauché.es ;
- Un accord d'intéressement minimaliste et plafonné (seule entreprise du CAC 40 à plafonner l'intéressement des salariés) ;
- Un refus de renégocier l'accord de participation cantonné au minimum légal malgré une obligation législative pour les entreprises ayant procédé à des rachats d'action ou enregistrant des bénéfices exceptionnels de le faire ;
- Un gel des recrutements des fonctions support, très féminisés, pourtant déjà en sous-effectifs et faisant aussi porter un poids supplémentaire sur les opérationnel.les ;
- Une hausse contenue mais effective des cotisations de la prévoyance tout en refusant de renégocier l'équilibre employeur/salarié. (Thales est le seul grand groupe français de la métallurgie à avoir un taux employeur aussi faible !!)
- De nouvelles règles d'attribution de la part variable faisant porter sur les salarié.es la responsabilité d'atteinte d'un objectif d'EBIT pris par des dirigeants dont le seul but est de satisfaire la soif du marché.



Et pourtant, cette année encore, Thales a réalisé d'excellents résultats qui seront confirmés ... aux marchés financiers.

Alors si Thales n'est pas capable de vous remercier, si Thales n'est pas capable de reconnaître celles et ceux qui créent les richesses, si Thales n'est pas capable aujourd'hui d'en finir avec les inégalités de salaire et de carrière que subissent les femmes, organisons-nous collectivement pour obtenir satisfaction.

Vous avez toutes et tous réalisés des efforts encore cette année, vous avez toutes et tous réalisé un travail de qualité, avec un engagement sans faille dans les projets complexes que nous devons réaliser et pourtant les inégalités persistent et le partage de la valeur se déporte de plus en plus vers la satisfaction des marchés financiers. Alors nous vous invitons à venir débattre avec nous du partage de cette valeur que vous avez créée.

Pour cela, nous vous invitons à faire de ce 8 mars une journée de mobilisation Groupe, à répondre aux initiatives et actions créés sur l'ensemble de vos sites. Rejoignez-nous et exprimez-vous

Obligeons la Direction à partager la valeur de façon plus équitable et à mettre en œuvre l'égalité réelle qu'elle aime tant afficher !

